CAP Peintre automobile

Mis à jour le 28 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Ce CAP en alternance se prépare en 2 ans après la 3ème. En fonction du profil et des besoins de l'apprenti, le diplôme peut aussi se préparer en 1 ou 3 ans.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Etre âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

800 heures

Validation

Obtention du CAP PEINTRE AUTOMOBILE

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans des différentes disciplines.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu, Contrôles en Cours de Formation et/ou épreuves terminales. Conformes au référentiel de certification du diplôme.

Objectifs professionnels

Le titulaire de ce CAP peut intervenir dans tout type d'entreprise de réparation de carrosseries de véhicules automobiles, de cycles et de motocycles, de matériel aéronautique, ferroviaire, maritime, agricole ou de travaux publics. Le coeur de son activité réside dans la préparation des surfaces et la mise en peinture des éléments. Son action est complémentaire de celle du carrossier, qui effectue les opérations de restructuration et de redressage de la carrosserie.
Au sein de l'équipe de réparation, l'ouvrier remet en état les éléments en matériaux composites détériorés avant de réaliser la peinture et de préparer le véhicule pour la livraison. Il travaille en relation avec sa hiérarchie et les experts, les clients et les utilisateurs, en interne comme en externe.
Ce professionnel peut exercer son activité dans un atelier de réparation de carrosseries indépendant ou rattaché au réseau d'un constructeur automobile, ou encore dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité. Il peut aussi trouver un emploi dans un atelier de réparation rapide de carrosseries ou dans un atelier de carrosserie industrielle. Après quelques années d'expérience, il peut devenir chef d'équipe ou responsable d'unité.

Contenu

Activités professionnelles :

Analyse fonctionnelle et structurelle (y compris lecture d'une représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme) ; Les véhicules et leurs énergies : classification – ensembles mécaniques – systèmes constitutifs ; les circuits électriques – éclairage – signalisation ; les circuits hydrauliques – lubrification – refroidissement – freinage ; les pneumatiques ; confort – sécurité, climatisation, chauffage, aide à la conduite et autres ; Les activités de peinture : les matériaux (aluminium, plastiques, composites, aciers) ; les assemblages ; les produits de recouvrement – de finition ; les techniques d'application ; les matériels et équipements du peintre (cabines, pistolets et autres) ; les abrasifs ; les protections contre les risques de corrosion ; le marouflage ; Les activités de service : communication ; organisation de la réparation – collision ; réglementation – les règles de consumérisme ; qualité ; prévention des risques professionnels ; tri sélectif des déchets.

Connaissances générales et techniques associées :

– Français et histoire-géographie
– Mathématiques – sciences
– Education physique et sportive
– Prévention-santé-environnement

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.
Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

CAP Peintre automobile

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

Unité professionnelle (UP) – 01. Intervention et réparation sur élément
Unité professionnelle (UP) – 02. Préparation et application des peintures
Unité générale (UG) – 01. Français et histoire-géographie – Enseignement moral et civique
Unité générale (UG) – 02. Mathématiques et physique-chimie
Unité générale (UG) – 03. Education physique et sportive
Unité générale (UG) – 04. Prévention-santé-environnement
Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) – 01. Langue vivante

Modalités de suivi

En lycée : désignation d'un formateur référent en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti tout au long de sa formation et d'assurer le lien avec l'entreprise et le maitre d'apprentissage. Livret d'apprentissage, bulletins de note, conseil de classe, visites en entreprise, suivi des activités réalisées en entreprise.
En entreprise : désignation d'un maitre d'apprentissage, en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti pendant la durée de son contrat.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes

Profil des intervenants

Enseignants de l'Education Nationale

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En Lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance…
En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 800 heures La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minimas réglementaires

Délais et modalités d'accès

Entrée sept/nov principalement
Autres périodes d'intégration sous condition

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.
Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle :

Le titulaire du CAP peintre automobile est un ouvrier en peinture des carrosseries des véhicules.
Il pourra éventuellement assumer, après plusieurs années d'expérience, des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant que chef d'équipe ou

CAP Peintre automobile

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP37540
- Code diplôme : 50025441

responsable d'une unité de peinture en carrosserie.
La réparation des carrosseries constitue également une spécialisation a? laquelle il a la possibilité d'accéder, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Poursuite d'étude :

Bac pro carrossier peintre automobile
Bac pro construction des carrosseries

Passerelles et Equivalences :

En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
  51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
  Ardennes : 06 13 02 47 51
  Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
  Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031